



Appel à candidature

Occupation du domaine public

ODP-2023-14

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac**

Correspondante : Mme Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac, Téléphone : 05 53 74 65 81,

Courriel : commande-publique@bergerac.fr – Adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de la consultation :

Halle de la ville de Bergerac – Mise à disposition d'emplacements par voie d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Consultation pour les 2 lots suivants :

- Lot 3 : Boucherie, charcuterie
- Lot 7 : Produits alimentaires, fleuriste, traiteur du monde, épicerie fine....

Durée : Les emplacements seront mis à disposition à partir de mi-octobre 2023.

Une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, précisant les conditions d'occupation et d'exploitation de l'emplacement au sein de la halle, sera attribuée à chaque candidat retenu à l'issue de la consultation. Cette autorisation sera accordée pour une durée de huit (8) années consécutives

Documents à fournir :

Les documents à fournir pour les candidatures et les offres sont précisées dans le règlement de l'appel à manifestation d'intérêt.

Critères d'attribution :

- **Qualité de l'offre commerciale proposée (40 %)**
 - Adéquation de l'activité proposée par le candidat avec l'objet du lot considéré (10 %)
 - Qualité des produits proposés, capacité du candidat à travailler avec les producteurs locaux (circuits courts) en production biologique et/ou raisonnée (10%)
 - Savoir-faire professionnel (10 %)
 - Politique proposée par le candidat en matière de prix (10 %)
- **Qualité du projet d'aménagement proposé par le candidat et délai de réalisation (20%)**
- **Qualité de l'offre financière appréciée au regard du compte d'exploitation prévisionnel proposé et de la viabilité du projet (20 %)**
- **Qualité de l'organisation, des moyens matériels et humains, des modalités d'exploitation que le candidat s'engage à mettre en œuvre (10 %)**
- **Qualité de propositions d'animations et d'évènements proposées (10 %)**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tastet – 33063 Bordeaux cedex – tél : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Date limite de réception des offres : Le 6 octobre 2023 à 12h00

Date d'envoi à la publication : Le 13 septembre 2023